



# Les 50 années du Japon avec l'OCDE





## Les 50 années du Japon avec l'OCDE

# De l'après-guerre à aujourd'hui

L'OCDE a contribué de manière significative au développement économique du Japon durant les 50 dernières années. Depuis son adhésion à l'OCDE en tant que premier pays non transatlantique en 1964, le Japon a participé activement à l'Organisation et tiré le meilleur parti de ses analyses ainsi que de ses recommandations politiques.

### À propos de l'OCDE

Établie en 1961 avec 20 pays membres, l'OCDE compte en 2014, 34 pays membres et plus de 1200 experts. Elle formule des analyses et des recommandations politiques variées dans les domaines de la macroéconomie, des réformes réglementaires et structurelles, du commerce et de l'investissement, de l'éducation, de la politique sociale ou de la gouvernance. L'Organisation a joué un rôle essentiel dans l'établissement de normes internationales dans ces domaines. Au fil des ans, l'OCDE a contribué de manière substantielle à d'autres forums internationaux comme le G8 et le G20.



© PHOTO OCDE

Nomination à la présidence de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres **1978**

1973 Choc pétrolier

Adhésion à l'OCDE **1964**

1961 Instauration de l'OCDE



© PHOTO OCDE

Le Canada et les États-Unis rejoignent l'OECE en signant la nouvelle convention de l'OCDE le 14 décembre 1960. L'OCDE est officiellement fondée le 30 septembre 1961 avec l'entrée en vigueur de la Convention.

Signature du Traité de San Francisco **1952**

Adhésion aux Nations unies **1956**

1948 Création de l'OECE

L'Organisation européenne de coopération économique (OECE) a été établie pour assurer la mise en œuvre du Plan Marshall, financé par les États-Unis, afin de reconstruire le continent européen ravagé par la Seconde Guerre mondiale.

# et pour l'avenir



Photo : Ministère des Affaires étrangères du Japon

Le ministre des Affaires étrangères Fumio KISHIDA annonce la candidature du Japon pour présider la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres en 2014. Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel GURRIA, approuvera la candidature du Japon.

Le Japon assurera la présidence de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres **2014**

Lancement des « Abenomics » **2013**

Monde

2008 Crise des subprimes

Adhésion à la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) en tant que membre fondateur **1989**

1999 Lancement de l'Euro



1989 Fin de la Guerre froide

1985 Signature des Accords du Plaza



1964 Le sens que le Japon donne à son adhésion à l'OCDE

Le Japon rejoint le Groupe d'assistance pour le développement de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) en 1960. En 1962, la visite en Europe du Premier ministre d'alors, Hayato IKEDA, et de son ministre des Affaires étrangères, Masayoshi OHIRA, fournit une dynamique en faveur d'une entrée du Japon à l'OCDE. En 1963, le Conseil de l'OCDE donne son accord de principe à son adhésion et, le 28 avril 1964, le Japon dépose son acte d'adhésion officiel, devenant le 21<sup>e</sup> pays membre de l'OCDE.

2014 Les contributions du Japon pour l'avenir

L'année 2014 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion du Japon à l'OCDE. Pour la première fois depuis 1978, le Japon présidera la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres en cette année commémorative. Profitant de cette opportunité, le Japon compte renforcer ses relations avec l'OCDE et accroître ses contributions sur la base de son expérience en matière de développement économique et social.

# La croissance économique du Japon et son rôle dans l'économie mondiale

Cinquante ans se sont écoulés depuis l'adhésion du Japon à l'OCDE en 1964. de l'économie mondiale ainsi que sa propre croissance.

Les activités du Japon avec l'OCDE ont contribué à promouvoir le développement

## Croissance économique rapide des pays membres de l'OCDE et du Japon

### Internationalisation de l'économie japonaise grâce à la libéralisation des capitaux



© PHOTO OCDE  
Signature du Mémorandum d'entente (ME) pour l'adhésion du Japon à l'OCDE (1963)

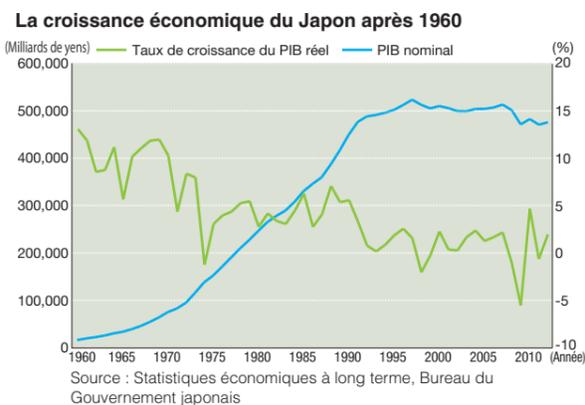
Suite à son adhésion à l'OCDE en 1964, le Japon a retrouvé son statut d'économie de marché au sein de la communauté économique internationale. En appliquant les divers règlements internationaux et directives politiques formulés par l'OCDE, le Japon a établi un système socio-économique transparent et respectueux de l'environnement, développé son commerce et ses investissements

internationaux. Le Japon a notamment libéré ses flux de capitaux conformément au Code de la libération des mouvements de capitaux et au Code de la libération des opérations invisibles courantes, que le Japon a acceptés lors de son adhésion à l'OCDE. Cette politique a permis de promouvoir de manière substantielle l'internationalisation et la mondialisation de l'économie japonaise.

### Les initiatives de l'OCDE et leur contribution à la politique japonaise

Dans le domaine de l'environnement, le « principe pollueur-payeur (PPP) », formulé par l'OCDE, a été introduit comme un principe de base de la législation japonaise relative à la lutte contre la pollution. Dans le domaine économique, le Japon a utilisé efficacement le Modèle OCDE de Convention fiscale concernant le revenu et la fortune pour signer avec de nombreux pays des conventions destinées à éviter la double taxation.

Le Japon a également vivement encouragé les Principes directeurs OCDE pour les entreprises multinationales, qui résument la conduite responsable à prendre par les entreprises multinationales dans de nombreux domaines.



### Impact des dialogues et analyses politiques de l'OCDE sur la politique intérieure du Japon

L'OCDE joue un rôle important en tant que forum de dialogue politique pour aider ses pays membres à développer de meilleures politiques socio-économiques et pour renforcer l'harmonisation internationale. Elle a eu un impact positif au Japon dans divers domaines relevant de la politique intérieure, y compris celui de la réforme réglementaire, grâce à ses analyses et ses rapports comme l'Étude économique du Japon ou son Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

#### Les initiatives de l'OCDE et leur contribution au Japon

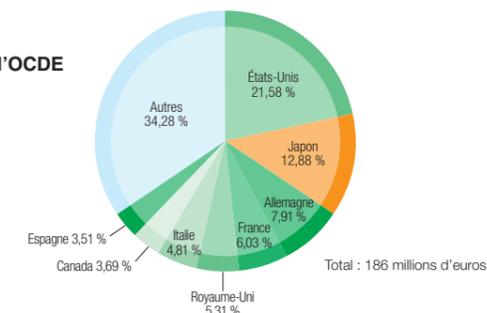
	Initiative de l'OCDE	Action au Japon
Libéralisation des mouvements de capitaux	Promotion de la libéralisation de l'investissement direct et des mouvements de capitaux par l'intermédiaire du Code de l'OCDE de la libération des mouvements de capitaux.	Révision de la loi sur le contrôle des changes et du commerce international.
Lutte contre la pollution	Établissement du principe que le coût des mesures de lutte contre la pollution, ainsi que les dépenses occasionnées par la réhabilitation de l'environnement doivent être à la charge du pollueur (1972 ; principe du pollueur-payeur (PPP)).	Incorporation du PPP dans la Loi de base sur le contrôle de la pollution environnementale, dans l'Acte sur la prise en charge par les entrepreneurs du coût des missions publiques de contrôle de la pollution et dans la Loi sur l'indemnisation des problèmes de santé dus à la pollution.
Fourniture d'un modèle standard de convention fiscale	Établissement du Modèle OCDE de Convention fiscale concernant le revenu et la fortune en 1963 dans le cadre de ses efforts pour établir des règles fiscales internationales.	Le Japon applique ce modèle OCDE à ses propres conventions de fiscalité bilatérale.
Protection des consommateurs dans le contexte du développement du commerce électronique	Établissement de directives en matière de protection des consommateurs dans le commerce électronique suite au développement de l'Internet.	Les principes de ces directives sont utilisés comme référence dans les lois nationales relatives, tels que l'Acte sur les ventes à l'empirisme, ou l'Acte sur la réglementation des transmissions de courrier électronique spécifique, etc.

## Les contributions du Japon à l'OCDE

### Contribution financière

Le Japon est le second plus gros contributeur financier de l'OCDE après les États-Unis, couvrant approximativement 12,9 % du budget principal de l'OCDE (budget partie I), soit environ 24 millions d'Euros (2013). Le Japon participe également au financement de nombreux projets individuels.

#### Contribution financière des principaux pays membres à l'OCDE (budget Partie I, 2013)



### Le rôle prépondérant du Japon



Photo : Kato Yuki / JICA

Avec la globalisation de l'économie mondiale et la position centrale de l'Asie dans la croissance mondiale, le Japon a œuvré en faveur d'un renforcement des relations entre l'OCDE et l'Asie. Le Japon a appuyé l'adhésion de la Corée du Sud à l'OCDE en 1996 et a occupé une position de premier plan dans les initiatives de l'OCDE pour faire face à la crise financière asiatique de 1997. Ces dernières années, le Japon a apporté un soutien financier à des programmes de l'OCDE visant à promouvoir l'investissement et à améliorer la gouvernance d'entreprise dans la zone ANASE, ainsi qu'à des initiatives de l'OCDE dans des domaines tels que la macroéconomie et le développement urbain.

Le Japon a également joué un rôle clé dans les différentes phases d'élargissement de l'OCDE. En 2004,

l'Ambassadeur de la Délégation permanente du Japon auprès de l'OCDE a dirigé la rédaction du « Rapport Noboru », qui définit les critères et le processus d'adhésion, l'ampleur de l'élargissement ainsi que les relations avec les pays non membres. Lors des discussions sur l'élargissement de l'OCDE et l'Engagement renforcé (ER) avec les pays non membres en 2007, le Japon a joué un rôle décisif dans le renforcement des relations entre l'OCDE et l'Asie du Sud-Est. En particulier, le Japon a joué un rôle majeur dans l'établissement du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est, quand il a été décidé lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres de 2013 d'adopter la résolution sur le renforcement du rayonnement mondial de l'OCDE.

Dans le domaine de la coopération pour le développement, le Japon, qui avait rejoint en 1960, avant son adhésion à l'OCDE, le Groupe d'assistance pour le développement (GAD) - devenu l'année suivante le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE -, n'a cessé depuis cette date de contribuer au développement de nombreux pays en développement. En particulier, le Japon a mis l'accent sur la nécessité d'établir des objectifs de développement concrets et un calendrier pour les réaliser,

insufflant ainsi une dynamique nouvelle à l'établissement de la nouvelle stratégie de développement énoncée dans « Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle » par le CAD en 1996. Cette stratégie a finalement abouti à la formulation des Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations unies (OMD) en 2000. Le Japon a également présenté en 2003 une proposition pour améliorer la qualité des conditions de l'investissement dans les pays en développement, qui a servi de base au Cadre d'action pour l'investissement (CAI) formulé en 2006.

Le Japon a toujours mené des discussions à l'OCDE dans le domaine de la fiscalité internationale. Il a notamment joué un rôle important à la présidence du Comité des affaires fiscales (CAF) en présentant le projet sur l'Érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), soutenu par le G20 en 2013, afin de garantir une fiscalité appropriée des entreprises multinationales.



Photo : Mika Tanimoto / JICA

# Le Japon présidera la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres en 2014

2014 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion du Japon à l'OCDE. En cette année commémorative, le Japon entend démontrer sa volonté de jouer un rôle majeur à la présidence de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres.

## Un rôle prépondérant du Japon pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de son adhésion à l'OCDE

### Mettre à profit les points forts du Japon



Photo : Bureau des Relations publiques du Gouvernement japonais  
Le Premier ministre japonais Shinzô ABE, recevant M. Angel GURRIA, Secrétaire général de l'OCDE, en visite de courtoisie (2013)

2014 est une année historique pour le Japon, puisqu'elle correspond au 50<sup>e</sup> anniversaire de son adhésion à l'OCDE. À partir de mai 2014, le Japon présidera pour la première fois depuis 1978 la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres.

En tant que président, le Japon s'engage à partager les leçons et les expériences tirées de la reconstruction après le Grand séisme de

l'Est du Japon, ainsi que des récentes politiques économiques et fiscales lancées par le Premier ministre Shinzô ABE sous le nom d'« Abenomics ». De cette manière, le Japon compte prendre de l'avance en créant des directives concrètes pour permettre la réalisation d'économies et de sociétés résilientes, afin d'améliorer la gestion des risques et des incertitudes



© PHOTO OCDE

M. Kiichi MIYAZAWA, ministre de la Planification économique et M. Emile Van Lennep, Secrétaire général de l'OCDE, lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres présidée par le Japon (1978).

au niveau mondial, national et régional. Il mènera également les discussions sur l'avenir de la coopération pour le développement pour relever les différents défis auxquels sont confrontés les pays en développement.

### Vers le renforcement des relations avec l'Asie

Le Japon va intensifier ses efforts pour renforcer les relations entre l'OCDE et l'Asie. Il contribuera notamment au Programme régional pour l'Asie du Sud-Est.



# Le Japon prend l'initiative

Avec la transformation de l'économie mondiale, le Japon va jouer un rôle majeur au sein de l'OCDE.

## Le rôle du Japon au sein d'une économie mondiale en pleine mutation

### Réagir au changement du rôle de l'OCDE dans l'économie mondiale

L'économie mondiale a connu de brusques changements au cours de la dernière décennie. Alors que les États membres de l'OCDE comptaient pour environ 80 % du PIB mondial jusqu'aux environs 2000, on s'attend à ce que ce chiffre tombe à approximativement 60 % en 2015 avec l'essor des BRICs (Brésil, Russie, Inde et Chine) et des pays émergents d'Asie.

Face à ce contexte, l'OCDE devra intensifier ses efforts pour mener sur la scène internationale les débats portant sur les nouveaux problèmes socio-économiques, ainsi que la promotion du commerce, de l'investissement et du développement durable. De ce point de vue, il est devenu d'autant plus important pour l'OCDE, de renforcer la coordination des politiques ainsi que les relations avec les États non membres.

En tant que pays développé devant faire face à des agendas politiques d'un genre nouveau, le Japon contribuera activement aux discussions menées à l'OCDE sur des problèmes tels que le vieillissement de la population, l'environnement et le développement urbain. Le Japon prendra également l'initiative de formuler des règles

internationales et de soutenir la réalisation de projets d'études et d'analyses via, par exemple, la mise en place d'un plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) dans le domaine de la fiscalité internationale et la promotion de projets de recherche sur les chaînes de valeur mondiales (CVM) et la neutralité concurrentielle (entreprises contrôlées par l'État) dans le domaine du commerce.

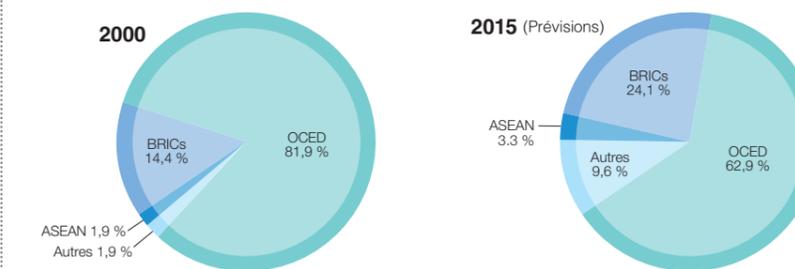
En outre, en tant que premier État asiatique membre de l'OCDE, le Japon cherchera à renforcer davantage les relations

entre l'OCDE et les nations asiatiques, en particulier l'Asie du Sud-Est, dans différents domaines incluant la connectivité, la mise en place d'un environnement favorable aux entreprises et le développement urbain.

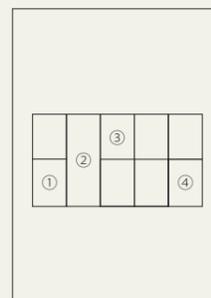


Photo : Kenshiro Imamura / JICA

### PIB des États membres de l'OCDE



Source : Calcul basé sur les Perspectives pour l'économie mondiale ; octobre 2013 ; Fonds Monétaire International.



Photos de couverture : ①②③ © PHOTO OCDE ④ Ministère des Affaires étrangères du Japon